Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 133 (1988)
Heft: 5

Vorwort: Charité conditionelle
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Charité conditionnelle

Bien qu'elle ne s'y soit jamais abonnée, notre rédaction ne cesse de recevoir régulièrement le périodique de «Pax Christi», «Si tu veux la paix...». C'est peut-être par inadvertance, mais c'est peut-être aussi afin de pouvoir en faire montre, un peu à la manière de ces démarcheurs qui n'hésitent pas à user d'un échantillon d'adresses pour appâter le chaland.

Le corps du dernier bulletin (N° 27) de ladite «Section suisse romande de Pax Christi, mouvement catholique international pour la paix», est constitué par un «Dossier Amérique Centrale et Haïti». Avec une fatuité qui n'a d'égale que la carence de toute connaissance approfondie du développement historique et économique de ces régions, le lecteur est promené du Salvador au Nicaragua, au Guatémala, au Honduras et à Haïti. Le dénominateur commun de ce périple étant, comme de bien entendu, l'ingérence toujours coupable et malfaisante des Etats-Unis. On est certes heureux d'être en mesure de magnifier le souvenir le Monseigneur Oscar Arnulfo Romero, archevêque de San Salvador, dont nous flétrissons l'assassinat, à n'en pas douter. Mais que dire du blanc-seing accordé au président Ortega du Nicaragua?

Nous n'avons pas l'intention d'entrer en lice avec ce que publie ce périodique. Mais, en fait, il s'agit d'un message de haine, assaisonné de phraséologie conciliaire.

Nous reportant à notre niveau, le suisse, en quoi ces interventions virulentes ont-elles une signification, autre que négative, pour nous? Car, enfin, nous nous abstenons délibérément d'intervenir dans les conflits étrangers, qu'ils soient externes ou internes.

Nous dirions à nos zélateurs de causes qui ne sont pas les nôtres: Abstenez-vous de vous en mêler car, si chacun le faisait, la paix en serait la conclusion. Laissons les responsables locaux en découdre, quels qu'ils soient.

Mais, évidemment, forcément, ces zélateurs ne peuvent renoncer à publier ce qui constitue leur martyrologe. Mgr Romero d'abord, vraisemblablement un saint homme récupéré par ceux qui prêchent la violence. Demierre ensuite, un coopérant suisse mort la kalachnikov à la main, sans doute bien intentionné, mais un petit peu trop armé au goût de ceux pour lesquels il représentait un appui direct ou non du gouvernement exécré de leur pays.

Ici, nous ne tenons pas à juger d'entreprises quasi privées. Mais on nous permettra de nous demander en quoi elles sont utiles au bien de notre pays. De nous demander aussi si elles n'abusent pas de la crédulité publique.

RMS